

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	RUE DAUMIER	Numéro	753546
Adresse du site	5, rue du Général Grossetti	Hauteur	R+9 (26.80m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Partage de la fréquence 2100Mhz (4G/5G).		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	13/04/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	13/05/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) sur les 3 antennes existantes en 2G/3G/4G orientées vers les azimuts 100°, 220° et 340°. La puissance étant conservée à l'identique et les antennes étant inchangées, Il n'y aura pas d'évolution du niveau de champ électromagnétique		
Distance des ouvrants	Entre 1 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G: 100° <4V/m -220° <5V/m et 340° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	21.38m (130°) 21.75m (20°)		

Incidence visuelle

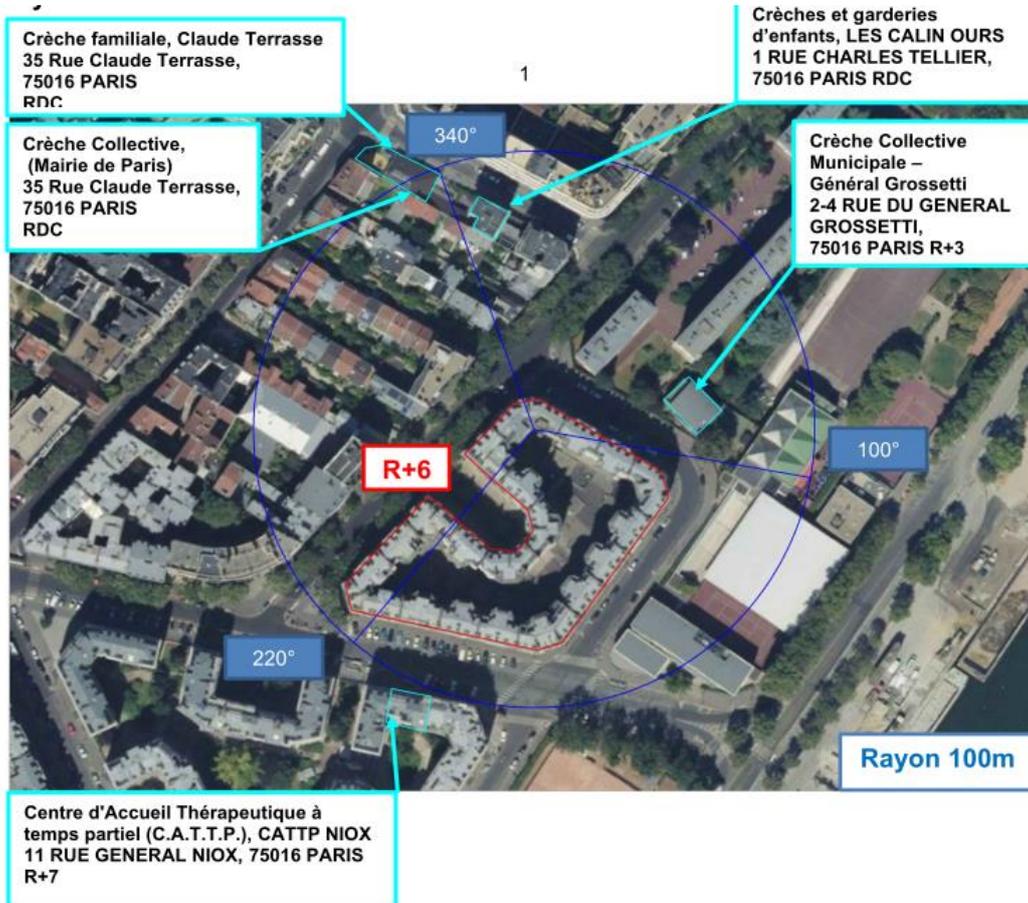
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer une nouvelle antenne à faisceau orientable par secteur dans les mêmes azimuts que les antennes existantes.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice*(Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Collective Municipale - Général Grossetti	2-4 RUE DU GENERAL GROSSETTI, 75016 PARIS	11.00m	NON	50.00m	0.11 V/m
Crèches et garderies d'enfants, LES CALIN OURS	1 RUE CHARLES TELLIER, 75016 PARIS	7.00m	NON	64.00m	0.27 V/m
Centre d'Accueil Thérapeutique à temps partiel (C.A.T.T.P.), CATTN NIOX	11 RUE GENERAL NIOX, 75016 PARIS	27.00m	NON	105.00m	0.841 V/m
Crèche familiale, Claude Terrasse	35 Rue Claude Terrasse 75016 PARIS	7.00m	NON	96.00m	0.9 V/m
Crèche Collective, Crèche Collective (Mairie de Paris)	35 Rue Claude Terrasse 75016, 75016 PARIS	7.00m	NON	96.00m	0.65 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m.

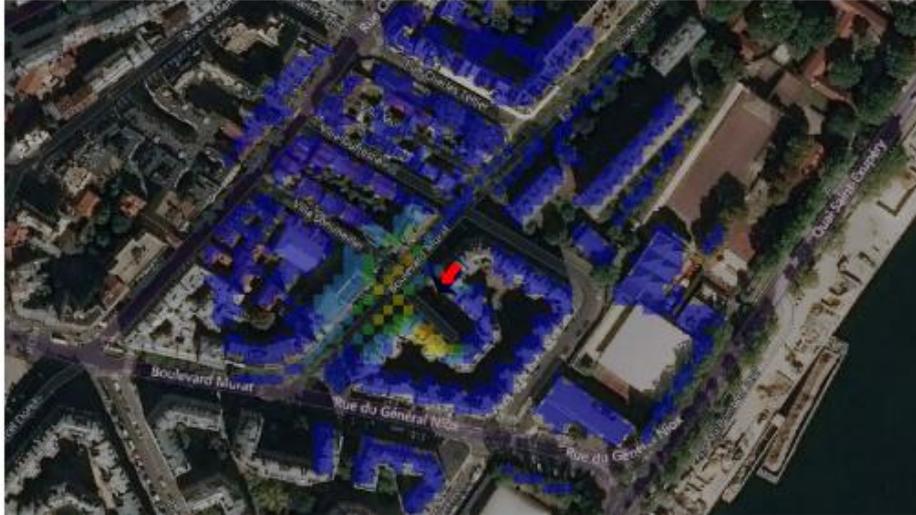
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 100°	Azimet 220°	Azimet 340°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	27.5 m	25.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 220°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Aucun impact visuel depuis la rue.

Vue des Azimuts

Azimet 0 : 100°

Vue azimet 100°

Azimet 1 : 220°

Vue azimet 220°



Vue azimet 340°